Nom du document :

Date de mise à jour : le 22/08/2023

Responsable des établissements de la Protection de l'Enfance H/F

N° de Poste/Pôle /Direction/Service	Solidarité / Direction de l'Enfance et de la Famille / Service de l'Aide Sociale à l'Enfance
Classification	Métier de rattachement : Poste de rattachement : Filière : Administrative Catégorie et cadre d'emplois : A – Attaché Emploi-type : A6-2 Lieu d'affectation : Bobigny Fonction d'encadrement : oui Prime + NBI : NBI encadrement Quotité de travail : 100% Tous nos postes sont handi accessibles
Environnement du poste de travail	Direction : Direction de l'Enfance et de la Famille Service : Service de l'Aide Sociale à l'Enfance Bureau : Cellule/Pôle/Secteur : Secteur Accueil Composition de l'équipe : total : 5 A 8 B 1 C
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Chef de service adjoint Secteur Accueil
Moyens mis à disposition	outils bureautiques, logiciels métier
Raison d'être	Le Secteur Accueil du Service de l'Aide sociale à l'enfance a pour mission d'organiser le partenariat, le suivi financier et qualitatif des établissements chargés de l'accueil des enfants confiés au Service. Il organise également l'accueil familial. Le.la chef.fe de bureau anime la dynamique partenariale globale des
	établissements. Il elle pilote le suivi de l'activité de ces établissements dans le cadre des orientations du Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance.
	II.elle encadre une équipe de 3 cadres, 8 tarificateurs et 1 secrétaire sur lesquels il exerce une autorité hiérarchique. Il pilote un budget de 150M€.
Missions	 Garantir la cohérence de l'offre d'accueil globale en lien avec l'ensemble du secteur Accueil. Contribuer aux réflexions sur les évolutions de l'offre d'accueil et piloter l'accompagnement de l'évolution des projets d'établissement pour y répondre. Contribuer à structurer les relations partenariales en lien avec la direction de la DEF et de l'ASE, notamment par la production
	 d'outils d'aide à la décision. S'assurer de la qualité de la prise en charge, en lien avec l'ensemble des secteurs de l'ASE et les agents chargés des contrôles des établissements.

Nom du document : Animer le dialogue de gestion avec les établissements dans le cadre des orientations budgétaires définies par la collectivité Piloter la conduite de projet transversal ou thématique et leur déploiement (ex : MNA, AEMO, projet santé sexuelle, projet insertion des jeunes...) • Encadrer et animer l'équipe du bureau des établissements, piloter, suivre et évaluer les activités des agents Compétences Relationnelles/Managériales Savoir porter les orientations fixées par la hiérarchie Assurer un management de proximité auprès des agents ; encadrement direct des agents, supervision des projets, animation d'équipe Savoir travailler en équipe et en mode projet dans une logique transversale au service et/ou à la direction Savoir négocier avec des partenaires internes et externes Organisationnelles Savoir organiser son activité et celle de ses équipes en fonction des priorités Etre en capacité d'assurer un reporting synthétique régulier auprès de son N+1 sur le suivi des dossiers en cours Savoir définir avec la ligne hiérarchique les missions, objectifs et résultats attendus Savoir proposer des solutions pour améliorer les process et le fonctionnement Techniques Connaître le cadre juridique et réglementaire des établissements et services sociaux et médicosociaux et les règles de la mise en œuvre de la tarification Savoir rédiger des notes, des comptes rendus, des conventions de partenariats et des courriers Savoir mettre en place, sécuriser et contrôler l'application des procédures budgétaires et comptables Maîtriser les problématiques et enjeux du champ de la protection de l'enfance Niveau d'études : Bac+3 minimum Diplômes requis: M2 sciences politiques, management des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, ou droit social Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire Souhaitée(s) ⋈ Requise(s) Caractéristiques principales liées au poste Horaires spécifiques Logement de fonction Vaccins obligatoires Permis de conduire obligatoire Déplacements province et étranger Port d'une tenue de travail obligatoire

Astreintes